RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ASSEMBLÉE NATIONALE

Mélanie THOMIN
Députée du Finistère

Soutien des parlementaires à Isabelle Assih, maire de Quimper

Parlementaires bretons, nous tenons à exprimer notre plein et entier soutien à Isabelle Assih, maire de Quimper, ainsi qu'à sa famille, face au déferlement de propos injurieux et haineux dont elle a été la cible.

La décision prise par l'agglomération de Quimper d'annuler la tenue d'un banquet du Canon français au sein d'un équipement communautaire, le 5 décembre prochain, s'inscrit en réaction légitime face à un risque identifié de trouble à l'ordre public.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les violences verbales, les propos racistes et les menaces proférées en ligne contre notre collègue maire. Ces dérives, qui se banalisent sur les réseaux sociaux, portent atteinte à la dignité des élus, à leurs proches, et plus largement au bon fonctionnement de notre vie démocratique.

Nous réaffirmons notre attachement aux libertés publiques, au premier rang desquelles la liberté de se réunir et la liberté de participer à des événements festifs. Elles doivent pouvoir s'exercer pleinement, dès lors que sont garanties la sécurité de tous, le souci de préserver la tranquillité publique et la cohésion locale.

Or, à chaque fois que des événements du « Canon français » ont été annoncés ou organisés ces derniers mois, ils ont suscité tensions, controverses et réactions vives dans les territoires concernés. Le journal Le Parisien relate dans son édition du 29 avril des « débordements lors du banquet de Caen (Calvados) le samedi 18 avril dernier, avec saluts et chants nazis de certains participants ».

Ce constat, désormais établi, impose lucidité et discernement de la part des élus locaux, qui ne peuvent ignorer ces précédents lorsqu'ils prennent leurs décisions de maintenir ou d'annuler la tenue de ces banquets.

Quand on s'en prend aux maires, on s'en prend à la République. Nous réaffirmons notre soutien à Isabelle Assih et notre attachement aux conditions sereines d'exercice des mandats locaux.

Nous en appelons à la responsabilité de chacun et à l'apaisement.

Pour les parlementaires bretons :

Mélanie Thomin, *députée du Finistère* ; **Jean-Luc Fichet**, *sénateur du Finistère* ; **Annie Le Houérou**, *sénatrice des Côtes d'armor* ; **Simon Uzenat**, *sénateur du Morbihan* ; **Sylvie Robert**, *sénatrice d'Ille-et-Vilaine* ; **Mickaël Bouloux**, *député d'Ille-et-Vilaine* ; **Claudia Rouaux**, *députée d'Ille-et-Vilaine*